



Déclaration de la CGT au CHSCT ministériel du 8 juillet 2014

Après un processus électoral marqué par l'échec cinglant du gouvernement, celui-ci a fait le choix de poursuivre une politique d'austérité caractérisée par l'impossibilité d'atteindre ses propres objectifs politiques et des conséquences sociales désastreuses. Le nouveau Premier ministre, par ses décisions prises sans aucun mandat et sans aucun débat préalable : réforme territoriale, modification de la structure capitalistique de la SNCF, mise en œuvre de la nouvelle convention chômage, report de la mise en œuvre du compte pénibilité, a montré son mépris envers les citoyens, les salariés et leurs représentants. Il a aussi témoigné d'une vision étiquetée peu à même d'impulser une transformation de la société juste socialement et efficace économiquement.

En particulier, en ne cessant de dévaloriser le travail, il en provoque son appauvrissement et sa fragilisation. Nous combattions cette logique. C'est le sens du boycott à la conférence sociale qui se tient aujourd'hui même.

C'est aussi pourquoi, nous nous sommes engagés, dans les ministères économique et financier, dans les négociations sur un possible accord de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) élargi à la santé au travail et à la qualité de vie au travail. Nous avions à l'entame des négociations porté trois exigences : la nécessité de construire un diagnostic partagé, des mesures de prévention fortes et l'obtention des moyens de prévention et de résorption de la souffrance au travail.

Nous avions aussi énoncé l'impérieuse nécessité impliquer les agents et leurs représentants le plus en amont possible lors de réorganisation. Cela vient d'être rappelé avec force par le tribunal administratif de

Bordeaux. Enfin, l'accumulation de contre-réformes régressives, de suppression de moyens dans les ministères économique et financier, rend indispensable la production de la part du secrétariat général et des directions d'actes concrets témoignant d'un réel souci de la qualité et des conditions de travail de nos collègues.

Force est de constater que ce n'est pas encore le cas. Ainsi, un directeur régional des Finances publiques décide de classer A (Risque intolérable) dans un DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) les relations avec les représentants syndicaux. Revanche dérisoire et provocatrice d'une bataille perdue.

Ainsi, les ISST (Inspecteur santé et sécurité au travail) et les médecins de prévention rapportent une situation catastrophique en terme de conditions de travail : mauvais état des bâtiments, ergonomie bricolée des postes de travail, informatique dépassée dans sa structure même, maintien à un haut niveau de la souffrance au travail. La responsabilité de cet état de fait en incombe aux directions et aux décisions politiques.

Pourtant la démarche d'éradication de l'amiante et de réparation des conséquences sanitaires qui se construit, certes parfois difficilement, collectivement au sein de nos ministères montre qu'il est possible de porter une autre ambition pour les agents, autrement plus mobilisatrice et plus moderne.

La fédération des Finances CGT porte l'exigence de transformation du travail émancipatrice. Elle continuera de favoriser l'implication des salariés pour obtenir satisfaction sur nos revendications légitimes.